

# La coopération urbain-rural entre Toulouse Métropole et le Pays Portes de Gascogne



Marché Bio de L'Esparcette (Toulouse)

## □ Présentation des territoires

La communauté urbaine du Grand Toulouse a pris le statut de Métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2015, en application de la loi MAPTAM. **Toulouse Métropole est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI)** regroupant 37 communes, située dans le département de la Haute-Garonne, en région Occitanie.

Dans le cadre de la mise en œuvre de son PAT, Toulouse Métropole a signé un contrat

de réciprocité ville-campagne, en 2017, avec le Pays Portes de Gascogne.

Situé dans l'est du département du Gers, à l'ouest, nord-ouest, de Toulouse Métropole, **le Pays Portes de Gascogne est un Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR)**, depuis 2014. C'est un territoire rural qui regroupe 5 communautés de communes et représente un tiers du département, par sa superficie et son nombre de communes.

## □ Choix des terrains d'étude

Ce terrain d'étude part de l'urbain et envisage ses liens/relations avec un territoire voisin rural.

**Toulouse Métropole est un territoire urbain** à forte densité qui est en train de mettre en œuvre un PAT ; elle est **lauréate PNA 2017-2018**.

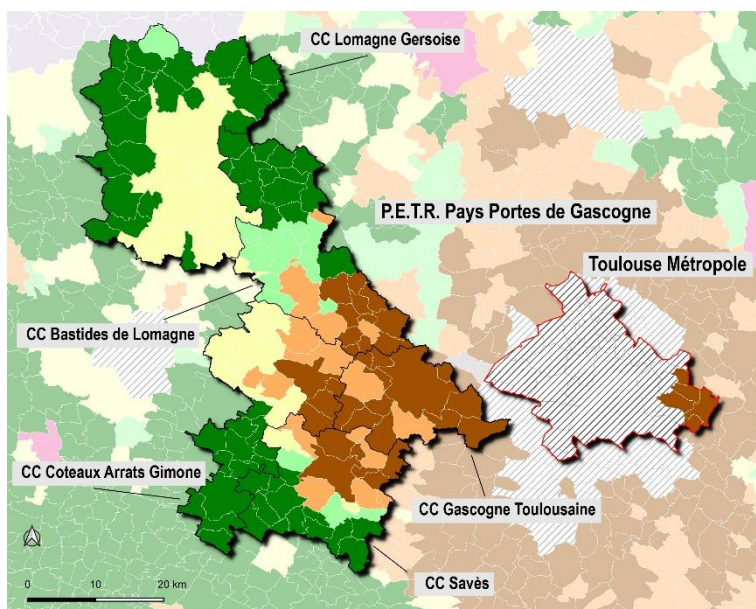
**Le Pays Portes de Gascogne est un territoire rural** composé de campagnes entrant dans les catégories *Campagne des villes* et *Campagnes vieilles à très faible densité*, de la typologie des campagnes françaises du CGET (voir carte).

Ces territoires ont été choisis car **Toulouse Métropole a passé un contrat de réciprocité avec le PETR Pays Portes de Gascogne et le PAT s'inscrit dans ce contrat**. Ce contrat porte un intérêt particulier sur les thèmes du développement économique, de l'agriculture biologique et raisonnée, de l'offre touristique et culturelle, et de la mobilité.

### Carte de localisation Toulouse Métropole et Pays Portes de Gascogne

Sur la typologie des campagnes françaises (DATAR 2011)

Pour plus de précisions voir rapport « Coopération urbain rural dans le cadre des PAT »



## ❑ Données clés

### Toulouse Métropole

Superficie du territoire : **458,2 km<sup>2</sup>**

Population : **755 882 habitants** (en 2015)

**37 communes**

### Agriculture

**11 000 ha de Surface Agricole Utile (SAU)**, représentant **24%** de la superficie du territoire, mais en diminution de 18% entre 2000 et 2010.

Essentiellement des grandes cultures pour les producteurs privés. **Volonté du maintien d'une agriculture de proximité et de qualité.**

### Pays Portes de Gascogne

Superficie du territoire : **2 072,1 km<sup>2</sup>**

Population : **71 491 habitants** (en 2015)

**5 Communautés de Communes**, 160 communes

### Agriculture

**169 000 ha de Surface Agricole Utile (SAU)**, représentant **80%** de la superficie du territoire, mais en diminution de 2,8% entre 2000 et 2010.

Très **marquée par la polyculture et le polyélevage**. Le département du Gers est le **1er producteur français en agriculture biologique**.

## ❑ La coopération urbain-rural dans le cadre du PAT

### *Un contrat qui permet la coopération...*

Le contrat de réciprocité, signé en 2017 entre Toulouse Métropole et le Pays Portes de Gascogne, est le fait de l'association de deux élus qui veulent faire avancer la coopération interterritoriale. Avant ce contrat, il n'existait pas de coopérations entre ces deux territoires. Aujourd'hui, chacun trouve un intérêt à travailler avec son voisin et le PAT est construit sur les bases de cette coopération qui se veut « gagnant-gagnant ».

Le contrat de réciprocité est un outil spécifique qui permet de mettre en place le PAT et laisse la liberté aux partenaires de s'organiser comme ils le souhaitent.

### *Vision urbain-rural*

Les notions d'urbain-rural sont claires pour tous les acteurs rencontrés sur les deux territoires : Toulouse Métropole est un territoire urbain, le Pays Portes de Gascogne est un territoire rural.

**A Toulouse Métropole, les élus ont très bien perçu l'importance des territoires ruraux qui sont dans sa proximité, et pas seulement pour la question alimentaire.**

**Dans le Pays Portes de Gascogne, les élus, les techniciens, les acteurs économiques ont pris conscience que la Métropole a besoin d'eux pour subvenir aux besoins de ses 760 000 consommateurs. Si la coopération constitue une habitude de travail ancrée dans le Pays, la nouveauté réside dans la faire avec la Métropole.**

### *... grâce à des partenaires diversifiés*

En raison de leurs fonctions nationales, J.-L. Moudenc et R. Vall ont un devoir d'exemplarité sur leurs territoires. Un portage politique fort est donc un avantage pour la mise en œuvre d'un tel contrat. De plus, la présence de J.-J. Bolzan, président de la FMGF, permet que le MIN de Toulouse soit pleinement investi dans les actions du contrat de réciprocité et qu'il devienne un outil économique incontournable.

Les producteurs du Gers et les associations ont un rôle important à jouer. Ils sont les partenaires privilégiés des structures de restauration collective qui souhaitent modifier leur approvisionnement dans le cadre du PAT.



**Ce contrat est nouveau, il faut du temps pour voir comment les actions vont être menées dans l'alliance des territoires.**

### ❑ Sources

- ✓ Entretiens auprès de différents acteurs du territoire
- ✓ INSEE, RGA, Fiche RnPAT (banque des PAT)

### ❑ Crédit photos

- ✓ Site Toulousescope – Marché Bio de l'Esparcette (marché de plein vent alimentaire)